

Poursuivez votre formation horticole et faites un pas décisif pour la construction de votre avenir professionnel !



Technicien.ne paysagiste diplômé.e ES

La Formation

- ☑ Formation en cours d'emploi les jeudis soir et vendredis
- ☑ 6 semestres de cours + 1 semestre pour le travail de diplôme
- ☑ Une formation complète (détails au verso)



Le Diplôme

- ☑ Titre protégé reconnu par la Confédération
- ☑ Équivalence européenne : Ingénieur EurEta « European Higher Engineering and Technical Professionals Association »

Les tâches du technicien

- ☑ Analyser, planifier et réaliser les projets paysagers
- ☑ Diriger des projets et des chantiers
- ☑ Gérer et planifier le personnel
- ☑ Conseiller une clientèle variée
- ☑ Garantir une réalisation technique dans les règles de l'art
- ☑ Promouvoir une éthique professionnelle et environnementale



La Formation en détail

Conformément au plan d'études développé par Jardin Suisse et reconnu par le SEFRI, la formation s'articule autour de 3 grands domaines :

Connaissances et savoir-faire fondamentaux et généraux	
Module C1 Environnement scientifique	Module C2 langue étrangère
<ul style="list-style-type: none">❖ Mathématiques❖ Physique❖ Chimie	<ul style="list-style-type: none">❖ Anglais
Connaissances et savoir-faire en gestion	
Module G1 Outils de gestion	Module G2 gestion d'entreprise
<ul style="list-style-type: none">❖ Gestion de projet❖ Bureautique❖ Communication 360	<ul style="list-style-type: none">❖ Gestion des RH❖ Comptabilité analytique❖ Marketing❖ Droit
Connaissances et savoir-faire spécialisés relatifs à la branche	
Module S1 Conception	Module S2 Calculation & conduite
<ul style="list-style-type: none">❖ Art & histoire des jardins❖ DAO❖ Dessin & projet	<ul style="list-style-type: none">❖ Calculation de chantier❖ Conduite des travaux❖ Marchés publics
Module S3 Construction	Module S4 Plantes
<ul style="list-style-type: none">❖ Matériaux & infrastructures❖ Revêtements & gestion des eaux❖ Construction paysagères & spéciales❖ Eau & Aménagements paysagers	<ul style="list-style-type: none">❖ Connaissance des plantes❖ Utilisation & besoins des plantes❖ Entretien paysager❖ Ecologie et environnement
Module S5 Projet d'approfondissement	MS6 S7 S8 Projets interdisciplinaires
Développement d'un projet synthétisant les compétences acquises au cours de formation	3 projets regroupant l'ensemble des 5 orientations ES présentes sur le site de Marcelin

Pourquoi le CEPM ?

- ☑ Une formation à prix modéré ayant fait ses preuves depuis 10 ans
- ☑ Des chargés de cours professionnels dans le domaine du paysage
- ☑ Une formation exigeante avec 100% d'emploi à la clé
- ☑ Interaction entre les 5 orientations ES du site de Marcelin



Conditions d'admission

- ☑ Être titulaire d'un CFC d'horticulteur / horticultrice, de dessinateur / dessinatrice en architecture paysagère
- ☑ Être employé à 50% au minimum dans une entreprise du domaine

Coûts de la formation *base 2022

- ☑ CHF 720.-/an* pour les candidat.e.s domicilié.e.s en Suisse (pour les étrangers depuis 2 ans au minimum)
- ☑ CHF 4'720.-/an* pour les candidat.e.s domicilié.e.s hors de la Suisse

